

biliers des aliénés internés à ses frais pour les sommes qu'elle est appelée à verser pour leur entretien.

La Ville ne peut exercer contre ces aliénés que les recours civils ordinaires qu'elle pourrait faire valoir contre tout débiteur. Cependant, nous sommes d'opinion que la Loi ne lui confère à ces fins aucun privilège spécial. Ainsi, la Ville peut poursuivre les curateurs dûment nommés aux biens de ces aliénés et exécuter les jugements qu'elle pourra obtenir sur tous les biens de ces mêmes aliénés, si mieux elle n'aime faire enregistrer ces jugements sur les biens immobiliers qu'ils peuvent avoir.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur, vos obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et Avocat en chef de la Cité,
(Pour les avocats de la Cité).

to insane persons (interned at the City's cost) for sums it is called upon to pay for their maintenance.

The City can only have the ordinary civil recourse which it has against any debtor. We are of opinion, however that law does not confer any special privilege upon the City in this connection. Thus, the City might prosecute the curators duly appointed to the property of said insane persons and execute its judgments against the personal or real property of said insane persons, unless the City should prefer to register said judgments on real estate owned by them.

We have the honor to be, Sir, your obedient servants,

L. J. ETHIER,
Counsel and Chief City Attorney,
(For the City Attorneys).

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 12 juillet

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroix, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

REQUETES, ETC.

1.—De l'Union des Briquetiers de Montréal, demandant que les briquetiers du service de la Voirie soient payés le samedi.

Renvoyée à la Commission des Finances.

2.—Sur proposition de M. le président, il est
Réolu: Que la Commission de la Voirie a appris avec regret la mort de M. H. Baker, noyé ce matin dans un égout de la rue Dorchester, près de l'avenue DeLorimier, et qu'elle désire exprimer ses condoléances et ses sincères sympathies à la famille éprouvée.

3.—De MM. Henry Birks & Sons, Limited, demandant la permission de maintenir la marquise construite au-dessus du trottoir en face de leur propriété, square Philipps.

Réolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que ladite permission soit accordée, et qu'un bail soit préparé en conséquence.

4.—De la Commission de Police, demandant le déplacement des kiosques du poste des cochers No 46, à l'angle des rues Sherbrooke et Université.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, pour rapport.

5.—Du "St James Club," demandant que la rue Université, entre les rues Dorchester et Ste-Catherine, soit pavée en asphalte de préférence à d'autres matériaux.

Déposée sur le bureau.

6.—M. l'échevin Giroux attire l'attention de la Commission sur le fait que les entrepreneurs du pavage de la rue St. Denis se servent de la grosse pierre pour confectionner le béton, ce qui est contraire au cahier des charges.

M. Drysdale, agent de la compagnie qui a obtenu l'adjudication dudit pavage, informe la Commission que, lorsqu'il y a de la grosse pierre dans la livraison, elle est cassée de nouveau avant de servir dans la confection du béton.

RAPPORTS

7.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de deux comptes de M. D. C. Drysdale, au montant de \$4.92 et \$44.98, représentant deux nouveaux avantages de servir dans la confection du béton.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 12th of July.

Present: Ald. Larivière, chairman, ... Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

PETITIONS, ETC.

1.—From the Montreal Bricklayers' Union, asking that the bricklayers of the Road department be paid on Saturdays.

Referred to the Finance Committee.

2.—On motion of the chairman, it was

Resolved: That the Road Committee has learned with deep regret of the death of Mr. H. Baker, who was drowned this morning in the Dorchester street sewer, near DeLorimier avenue, and they desire to convey their sincere sympathy to the family of the deceased in their deep affliction.

3.—From Messrs. Henry Birks & Sons, Limited, asking permission to maintain the portico built over the sidewalk in front of their premises, on Philipps square.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the said permission be granted and that a lease be prepared accordingly.

4.—From the Police Committee, asking that the kiosk of cabstand No .46, corner of Sherbrooke and University streets be changed.

Referred to the City surveyor for a report.

5.—From St. James club, asking that University street, between Dorchester and St. Catherine streets, be paved with asphalt rather than with other materials.

Laid on the table.

6.—Ald. Giroux drew the attention of the Committee to the fact that the paving contractors of St. Denis street make use of large stone for the laying of concrete, which is contrary to the specifications.

Mr. Drysdale, agent of the Company which obtained the contract for said paving, informed the Committee that when there were large stones delivered, they were broken again before being used for concrete.

REPORTS.

7.—From the City surveyor, alement two accounts from Mr. D. C. Drysdale, amounting to \$4.92 and \$44.98 being